



## Problème voisin très très pénible

Par **Silou34**, le **25/04/2018** à **14:31**

Bonjour

Suite à un litige avec mon voisin qui voulait que je recule ma pergola et dont j'ai refusé vu que le délai de prescription était passé (18 ans) il me a demandé d'enlever le feuillage qui grimpeait dessus chose que j'ai faite immédiatement pour éviter tout problème avec lui car il est très pénible

À la suite de cela j'ai juste rajouté à la pergola existante une petite bordure en bois entre les poutres pour éviter le vis à vis direct qu'il avait dans mon salon avant ça ne se voyait pas puisque il y avait le feuillage

Maintenant il me demande d'enlever cette petite bordure qui ne le gêne en rien vu que c'est en hauteur que ses fenêtres sont dégagées sauf qu'il n'a plus vu dans mon salon et que comme j'ai refusé pour la pergola monsieur n'est pas content et veut avoir le dernier mot D'Oula question suis-je obligé d'accéder à sa demande??? Vu que c'est juste un petit élément rajouté sur la pergola existante qui elle est prescrite

Merci de vos observations